



FONDATION ASSURER L'AVENIR
DES GENS DU VOYAGE SUISSES
FONDAZIONE UN FUTURO
PER I NOMADI SVIZZERI

Service de l'aménagement du territoire
Rue de Tivoli 5
Case postale
2002 Neuchâtel

Berne, le 24 aout 2017

Réponse à la procédure de consultation sur le projet d'adaptation du plan directeur cantonal et de révision de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire

Monsieur le Conseiller d'Etat,
Madame, Monsieur,

Nous vous remercions vivement de nous accorder l'opportunité de nous exprimer sur la procédure de consultation concernant le plan directeur.

Dans ce document, vous citez les nombreux défis qui se profilent. En offrant deux nouveaux espaces pour la communauté des gens du voyage (dans la commune de Vaumarcus et à la Vue-des-Alpes), vous montrez que vous prenez sincèrement en considération les demandes de ce groupe de population. Nous serions heureux si vous pouviez également défendre cet intérêt dans le plan directeur.

Veuillez recevoir, Monsieur le Conseiller d'Etat, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.


p. o. Simon Röthlisberger
Secrétaire général